## délibération D\_2022\_5\_6

## **OBJET**: Décision modificative achat de bancs

Monsieur le maire propose d'installer deux bancs au cimetière et un banc place du Lavoir. La société SEMIO propose une promotion pour l'achat de 3 bancs en pin longuer 180 cm au tarif de 883,20 €TTC livraison comprise.

Le maire propose d'inscrire cette dépense par décision modificative à l'opération 100 par diminution des crédits ouverts au chapitre 020 dépenses imprévues pour un montant de 884 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne son accord pour l'acquistion de 3 bancs pour un montant TTC de 883,20 €

Il s'engage à ouvrir les crédits nécessaires à l'article 2188 opération 100 et de réduire les crédits au chapitre 020 pour un montant de 884 €.